Ces conditions générales de vente sont destinées à l'usage de la réservation de séjours en chambres d'hôtes à la « La Clef d'Or – Ôdélices de Sarah » 6 avenue du 11 Novembre 37130 Bréhémont

Elles constituent le contrat de réservation entre la propriétaire Sarah PINARD et le client d'un séjour en chambre d'hôtes.

Article 1 — Durée du séjour : Le client loue une chambre pour une durée déterminée et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 2 – Tarifs : Les tarifs sont exprimés en Euros. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur le jour de la réalisation de la réservation. Les tarifs sont majorés de la taxe de séjour. Ils peuvent être modifiés en cas de changement législatif et/ou réglementaire susceptibles d'entraîner des variations de prix tels que : modification du taux de TVA applicable, instauration de nouvelles taxes, etc. Le taux de TVA appliqué est le taux en vigueur à la date de facturation. En tout état de cause, si la réservation (nombre de chambres, et/ou de repas) s'avérait inférieur d'au moins 10% à la réservation initiale, le client pourrait se voir attribuer de nouveaux tarifs en raison des prestations minorées.

Article 3 – Validation d'une réservation : La réservation se fait par mail, par téléphone directement auprès du propriétaire, par l'intermédiaire d'une plateforme de réservation (booking.com, airbnb.fr, ...) ou sur le site internet www.laclefdorodelicesdesarah.fr. La réservation est considérée ferme uniquement après réception du paiement. Le paiement peut s'effectuer par chèque, virement bancaire, chèques vacances ou par paiement sécurisé via lien de paiement par CB. Le versement de l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Article 4 – Annulation par le client : Les réservations effectuées sur le site internet peuvent être annulées par mail : laclefdor.odelicesdesarah@gmail.com.

Tarif standard:

- Si l'annulation intervient plus de 2 jours avant le début du séjour, le remboursement intégral est effectué.
- Si l'annulation intervient moins de 2 jours avant le début du séjour, le paiement reste acquis au propriétaire ou fait l'objet d'un avoir utilisable dans les 12 mois.

- Si le client ne se manifeste pas avant 21 heures le jour prévu de début du séjour, les propriétaires se réservent le droit de disposer de ses chambres d'hôtes. Le paiement reste acquis aux propriétaires.
- En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis aux propriétaires. Seules les prestations supplémentaires consommées seront dues aux propriétaires.
- La réservation est modifiable 1 seule fois au plus tard 2 jours avant l'arrivée.

Tarif Non Remboursable:

- En cas d'annulation le paiement reste acquis aux propriétaires.
- En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis aux propriétaires. Seules les prestations supplémentaires consommées seront dues aux propriétaires.
- La réservation est modifiable 1 seule fois au plus tard 2 jours avant l'arrivée.
- **Article 5** Heure d'arrivée : Le client doit se présenter le jour précisé de la réservation et aux heures mentionnées ci-après : 16h -21h. Les chambres sont disponibles à partir de 16 heures. Merci de prévenir en cas d'arrivée après 21 heures.
- **Article 6** Heure de départ : Les chambres doivent être libérées pour 11h00.
- **Article 7** Règlement du solde de l'hébergement : Le solde du séjour sera à régler au plus tard le jour de l'arrivée. Le paiement du solde à l'arrivée peut s'effectuer : en espèces ou par paiement sécurisé Paypal via internet si la réservation a été faite via le site web.
- **Article 8** Transport : Il est précisé que l'établissement n'assure aucune prestation liée au transport. Il ne pourra donc en aucun cas être tenu responsable des problèmes liés au transport des clients (retard, annulation, etc.).
- **Article 9** Capacité : La réservation est établie pour un nombre précis de personnes. Si le jour d'arrivée, le nombre d'occupants est supérieur, les propriétaires sont en mesure de refuser les personnes supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative des propriétaires, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de personnes supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 10 – Petit déjeuner : Le petit déjeuner n'est pas inclus dans le prix de la chambre. Il est servi en salle ou terrasse entre 8h et 10h00.

Article 11 – Les animaux ne sont pas autorisés. Si le jour d'arrivée, le client se présente accompagné d'un ou plusieurs animaux, le refus d'accepter les animaux et ses propriétaires par les propriétaires des chambres d'hôtes ne peut être assimilé à une modification ou une rupture du contrat à l'initiative des propriétaires. De sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 12 – Art de vivre, utilisation des lieux : Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort de ses hôtes. L'intérieur de la chambre est un espace entièrement non fumeur. Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable. Les enfants évoluant au sein de la «La Clef d'Or - Ôdélices de Sarah» sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.

Article 13 – Informatique et libertés : Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. «La Clef d'Or – Ôdélices de Sarah» s'engage à ne pas transmettre les informations que vous lui avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions générales de vente sont réputés acquis dès le versement de l'acompte.